Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

	ication de l'entité effectuent la déclaration
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	92 Hauts de Seine

S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés Diminution de temps de parcours d'au moins 10% Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Llaison: déclarée
Origine² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Roanne, 33 Rue Pierre Sémard, 42300 Roanne 46.039094 ; 4.062023
Destination³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n³, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Lapalisse, L'aire des Vérités Route nationale 7, ZAC près de la Grande Route, 03120 Lapalisse 46.246352 ; 3.611507

^{1 «} Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle seion des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

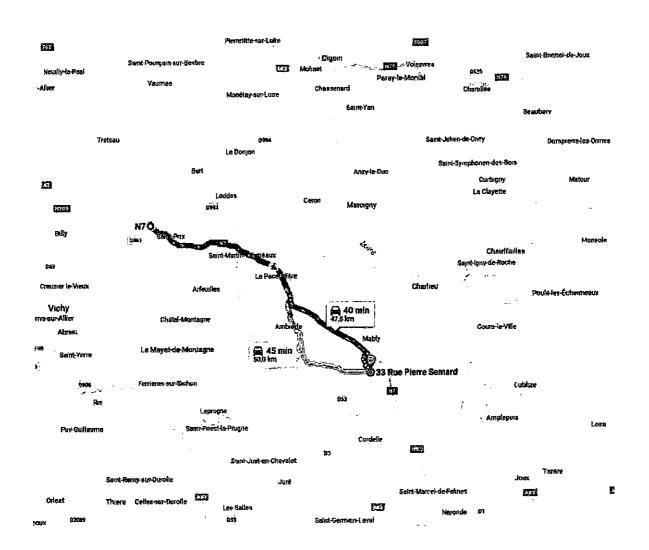
² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

łtinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n°1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Itinéraire ROANNE - LAPALISSE
Temps de parcours (en haures et minutes)	50 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Fréquence ROANNE - LAPALISSE

Pièce jointe n°1

Itinéraire ROANNE - LAPALISSE



Pièce jointe n°2

Fréquence ROANNE - LAPALISSE

Fréquence hebdomadaire

Jour/Itineraire	Départs de	Départs de
	Roanne vers Lapalisse	Lapalisse vers Roanne
Lundi	08h15	15h55
		20h10
Mardi	08h15	20h10
Mercredi	08h15	20h10
Jeudi	08h15	20h10
Vendredi	09h15	21h25
	14h15	
Samedi	08h15	13h20
		20h10
Dimanche	10h00	21h40
	17h15	
Offre par trajet	53 places	53 places